

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 26 novembre 2024, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MMES Isabelle Giasson directrice générale et greffière-trésorière
Marie-Christine Gagnon représentante suppléante de Franquelin

ET

MM. Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité
Clermond Coll représentant suppléant de Pointe-Lebel
Guy Côté représentant de Godbout
Michel Desbiens représentant de Baie-Comeau
Raymond Lavoie représentant de Ragueneau
Christian Malouin représentant de Chute-aux-Outardes
Julien Normand président et représentant de Pointe-aux-Outardes

Sont absents :

André Bossé représentant de Pointe-Lebel
Victor Hamel représentant de Franquelin

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 octobre 2024

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Élections aux postes d'officiers du conseil d'administration
- 2.2 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2024-10 de la Régie ainsi que n° 2024-10 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.3 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie d'octobre 2024
- 2.4 État des revenus et des dépenses au 31 octobre 2024
- 2.5 Adjudication appel d'offres public n° 2024-02 – Transport des matières recyclables
- 2.6 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2025
- 2.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 24-03 modifiant le Règlement 12-05 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la RGMRM
- 2.8 Autorisation modification du titre du poste de conseiller en matières résiduelles
- 2.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 24-04 modifiant le Règlement 21-01 sur la gestion contractuelle
- 2.10 Renouvellement – Protocole d'entente avec le Dépannage de l'Anse

LET

- 2.11 Décompte progressif n° 7 – Aménagement de la plateforme de compostage
- 2.12 Adjudication appel d'offres public n° 2024-03 – Services d'analyses de laboratoire – Suivi environnemental

3.0 Informations

4.0 Correspondance

- 4.1 Versement de la compensation 2024 pour la collecte sélective des matières recyclables

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 17 décembre 2024
- 5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 17 décembre 2024

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h 01.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-103

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-104

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 octobre 2024

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 octobre 2024;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Michel Desbiens, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 octobre 2024, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et greffière-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2024-105

2.1 Élections aux postes d'officiers du conseil d'administration

Sur la proposition du représentant de la Municipalité de Godbout, Guy Côté, appuyé par le représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu de réélire le représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, à la présidence du conseil d'administration de la Régie.

Sur la proposition du représentant de la Municipalité de Godbout, Guy Côté, appuyé par le représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu de réélire le représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, à la vice-présidence du conseil d'administration de la Régie.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-106

2.2 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2024-10 de la Régie ainsi que n° 2024-10 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2024-10 de la Régie d'une somme de **1 264 644,65 \$** et n° 2024-10 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **4 130,03 \$** pour un total de **1 268 785,68 \$**

		conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses. Approuvé séance tenante.
Rés. 2024-107	2.3	Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie d'octobre 2024 Sur la motion du représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Christian Malouin, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte Mastercard d'une somme totale de <u>1 172,24 \$</u> pour octobre 2024, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses. Approuvé séance tenante.
Rés. 2024-108	2.4	État des revenus et des dépenses au 31 octobre 2024 Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Michel Desbiens, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2024 tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson. Approuvé séance tenante.
Rés. 2024-109	2.5	Adjudication appel d'offres public n° 2024-02 – Transport des matières recyclables Attendu qu'un appel d'offres a été publié sur le SEAO le 30 septembre 2024; Attendu que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 19 novembre 2024 à 11 h; Attendu que quatre (4) entreprises ont déposé une offre; Attendu que les offres reçues ont été analysées; Attendu que les documents de soumissions, après ouverture, ont été transmis pour avis à Éco Entreprises Québec (EEQ). Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Guy Côté, il est unanimement résolu d'adjuger le contrat pour le transport des matières recyclables vers les installations de tri de la Société VIA situées à Lévis, au soumissionnaire le plus bas conforme, soit à l'entreprise 9007-6720 Québec Inc. (Transcol), située au 3495, rue de la Recherche, Jonquière (Québec) G7X 0H5, au montant de 470 954,04 \$, incluant les taxes applicables, pour une période d'un an avec une possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'un an. Approuvé séance tenante.
Rés. 2024-110	2.6	Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2025 Attendu que le calendrier des séances publiques ordinaires du conseil doit être adopté pour l'année 2025. Sur la motion du représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Christian Malouin, il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances de l'année 2025. Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-111	<p>2.7 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 24-03 modifiant le Règlement 12-05 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la RGMRM</p> <p>Il est, par la présente, donné avis de motion par le représentant suppléant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Clermond Coll, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le projet de Règlement 24-03 modifiant le règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la RGMRM, venant abroger le Règlement 12-05;</p> <p>Par le fait même, le projet de Règlement 24-03 est déposé. Approuvé séance tenante.</p>
Rés. 2024-112	<p>2.8 Autorisation modification du titre du poste de conseiller en matières résiduelles</p> <p>Attendu qu'une révision du poste de conseiller en matières résiduelles a été réalisée afin d'en refléter davantage les tâches reliées à ce dernier;</p> <p>Attendu qu'il y a lieu de modifier le titre du poste de conseiller en matières résiduelles pour conseiller en communication et sensibilisation;</p> <p>Sur la motion de la représentante suppléante de la Municipalité de Franquelin, Marie-Christine Gagnon, il est unanimement résolu de modifier le titre du poste de conseiller en matières résiduelles pour conseiller en communication et sensibilisation. Approuvé séance tenante.</p>
Rés. 2024-113	<p>2.9 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 24-04 modifiant le Règlement 21-01 sur la gestion contractuelle</p> <p>Il est, par la présente, donné avis de motion par le représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le projet de Règlement 24-04 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle, venant abroger le Règlement 21-01;</p> <p>Par le fait même, le projet de Règlement 24-04 est déposé. Approuvé séance tenante.</p>
Rés. 2024-114	<p>2.10 Renouvellement – Protocole d'entente avec le Dépannage de l'Anse</p> <p>Attendu que le protocole d'entente se renouvelle après approbation du conseil;</p> <p>Attendu qu'il y a lieu de procéder au renouvellement, selon les modifications apportées.</p> <p>Sur la motion du représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Christian Malouin, il est unanimement résolu de procéder au renouvellement du protocole d'entente avec le Dépannage de l'Anse lequel se renouvelle automatiquement le 1^{er} janvier des années subséquentes si aucun changement ne nécessite une approbation du conseil. Approuvé séance tenante.</p>

LET

Rés. 2024-115

2.11 Décompte progressif n° 7 – Aménagement de la plateforme de compostage

Attendu que FNX Innov a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 7;

Attendu que FNX Innov recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 7 émis le 25 novembre 2024.

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Michel Desbiens, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 7, au montant de 425 755,13 \$, à l'entreprise Location Excavation RSMF Inc., incluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-116

2.12 Adjudication appel d'offres public n° 2024-03 – Services d'analyses de laboratoire – Suivi environnemental

Attendu que des analyses obligatoires sont demandées par le MELCCFP;

Attendu qu'un appel d'offres a été publié sur le SEAO le 8 octobre 2024;

Attendu que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 19 novembre 2024 à 11 h 15;

Attendu que deux (2) entreprises ont déposé une offre;

Attendu que les offres reçues ont été analysées.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Christian Malouin, il est unanimement résolu d'adjudiquer le contrat de services d'analyses de laboratoire – Suivi environnemental, d'une durée de trois (3) ans au soumissionnaire le plus bas conforme, soit à la compagnie Bureau Véritas Canada (2019) Inc., située au 2690, avenue Dalton à Québec (Québec), G1P 3S4, au montant de 115 873,41 \$ après les taxes.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Versement de la compensation 2024 pour la collecte des matières sélectives

Isabelle Giasson mentionne aux élus que le versement de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables s'élève à 1 561 594,23 \$.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 17 décembre 2024 à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 17 décembre 2024 à 11 h.

Rés. 2024-117

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine, citoyen de Baie-Comeau est présent et pose des questions sur le bac brun et demande que l'ordre du jour lui soit remis format papier plutôt que suivi à l'écran lors de la séance.

6.2 Monsieur Dany Bérubé, citoyen de Baie-Comeau est présent.

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 32.



**Julien Normand
Président**



**Isabelle Giasson, directrice générale
et greffière-trésorière**